

## Stéphane Koch, médias sociaux à l'école

© Texte : Carlos Brito - Photo : DR

*Le numérique fait désormais partie intégrante de la vie quotidienne des enfants et adolescents; dans le cadre des loisirs ou de l'école, ils y sont confrontés en permanence. Béotiens, ces nouveaux utilisateurs constituent des cibles potentielles. Pour éviter le cyber-harcèlement, le piratage ou le vol de données personnelles, le spécialiste en communication digitale et relations publiques genevois Stéphane Koch propose son éclairage sur les bonnes pratiques à adopter : l'hygiène digitale.*



### **Dans un contexte de communication entre camarades d'un même établissement scolaire vaudois, quel est votre premier conseil en matière de sécurité sur le web et sur les réseaux sociaux ?**

Le milieu scolaire est propice à la formation de groupes, des sortes de bulles dans lesquelles les élèves vont communiquer les uns avec les autres. Ces bulles vont logiquement aussi exister sur des plateformes telles que WhatsApp, ou autres, comme Snapchat et TikTok. Pour les conversations, ce sera plutôt WhatsApp, au minimum déconseillée, voire interdite dans la plupart des écoles en Suisse romande. Mais que l'école ait décidé d'y être absente n'empêche pas pour autant les élèves de l'utiliser. Et c'est de ce lien social créé par le cadre scolaire que naissent des groupes WhatsApp ainsi qu'un certain nombre de nouvelles interactions sociales entre les élèves sur d'autres plateformes, comme une forme de prolongement virtuel de la cour de récré.

Dès lors, l'école a un rôle important à jouer afin de limiter les risques de publications malencontreuses ou inappropriées... sans oublier le harcèlement. Il serait judicieux que l'école accompagne pédagogiquement les élèves afin qu'ils créent leur propre charte définissant ce qu'on peut faire ou ne pas faire sur ce type de plateforme. Dans cette charte, les élèves pourraient eux-mêmes tenter de fixer des limites aux périodes d'utilisation, sachant que souvent ils vont surfer sur leur smartphone jusque tard dans la nuit, histoire de ne rien perdre du fil, tout comme ils pourraient définir un système de modération par les pairs. Il ne s'agit pas de dédouaner les parents de leur responsabilité d'accompagner leurs enfants dans l'utilisation de ces outils, mais il y a là un champ pédagogique à explorer. Parce que dans les faits, interdire WhatsApp ne résout rien par rapport aux conséquences que les échanges du monde numérique peuvent avoir dans l'espace physique, ou sur la santé psychique des élèves, d'autant plus que de nombreuses alternatives à cette application existent. Par contre, responsabiliser les élèves dans l'utilisation qu'ils font de ces plateformes est une forme d'adaptation des règles de comportement et du « vivre ensemble » qui existe déjà dans le cadre scolaire.

### **Vous êtes un spécialiste. Quels sont les dangers liés aux données que l'on expose sur Internet ?**

On doit aussi considérer la responsabilité parentale : s'assurer que les échanges des enfants sur ces plateformes numériques demeurent corrects... question de confiance et de communication à entretenir en permanence. Ne pas trop gendarmier les jeunes, mais les accompagner, comprendre la nature des contenus qui circulent sur les plateformes qu'ils utilisent, les aider à les déchiffrer, gagner leur confiance afin d'être au courant d'événements dérapages pour pouvoir s'en référer au milieu scolaire, voire à la police, le cas échéant. Les aider à mieux distinguer le privé du public et les paramètres qui leur permettent de définir ces espaces d'expression, ou encore le peu de possibilité de garder le contrôle sur la portée potentielle d'une publication.

Ces aspects du « vivre ensemble » touchent aussi les adultes, qui devraient connaître les bonnes pratiques en matière de sécurité informatique : création de mots de passe différents et utilisation d'un gestionnaire de mots de passe, activation de la double authentification partout où c'est possible, sachant que les mineurs perdent souvent le contrôle d'un de leurs comptes, au risque que ce dernier soit récupéré par quelque entité malhonnête (piratage, usurpation d'identité, arnaque et autre chantage sur un contenu sensible, comme les images).

En résumé, dans toute cette affaire, l'enseignement et l'accompagnement ont un important rôle éducatif et préventif à jouer, quand bien même une bonne partie de ces échanges – dont la majeure partie est positive – se déroule hors des murs de l'école, ils existent aussi parce que leurs protagonistes ont été mis en relation grâce au cadre scolaire.

### **Que doit-on maîtriser avant de poster sur Internet ?**

Il est important de bien connaître les paramètres de sécurité. Maîtriser la sécurité, c'est maîtriser son canal et donc sa communication, mais à ce titre, il est aussi important de se maîtriser soi-même. Il y a aussi la maîtrise des données communiquées. La perte de contrôle de nos données personnelles, d'une image, ou encore une publication maladroite, peut venir affecter durablement notre identité numérique, il est donc important de prendre les mesures techniques et humaines adéquates pour que ça ne se produise pas. Il en va de même avec nos commentaires, qui se doivent de rester respectueux. Si on revendique d'être respecté, il faut aussi alors faire preuve de respect. Il est conseillé de mettre de l'énergie à commenter ce que l'on aime, plutôt que d'en perdre à commenter ce que l'on n'aime pas.

### **Quelques mots... sur le poids des mots**

Là, il y a tout un travail à faire, sachant que les mots lâchés ne se rattrapent pas. Ils peuvent blesser en profondeur, sans que la victime ne l'exprime forcément. Les bleus de l'âme ne laissent pas de marques visibles sur le corps, mais ils peuvent engendrer des blessures psychiques profondes. On doit être responsable des propos que l'on tient. Les regrets tardifs n'effacent pas les conséquences d'un acte, d'une phrase ou d'une publication, d'autant plus quand nos propos s'adressent à une autre personne. Il s'agit de développer l'empathie, le sens critique, d'avoir un peu d'anticipation, de maîtriser ses émotions. Il faut donc savoir gérer les outils, tous âges confondus. Attention aux dérapages !

### **Des exemples de dérapages ?**

Ce qu'on partage n'est pas sans conséquence sur sa réputation présente ou à venir. Par exemple, j'ai eu un cas où une jeune fille avait créé un compte Twitter quand elle avait 14 ans. À 16 ans, elle cherchait une place d'apprentissage et m'a contacté pour un problème : elle avait perdu son adresse e-mail de création de compte et le mot de passe. Quand on mettait son nom et prénom

# Rencontre

sur Google, son compte Twitter apparaissait avec son nom, prénom et photo de profil, ainsi qu'un tweet (message) dans lequel elle disait « coucou je suis nouvelle, et je suis accro à la beuh » (donc à la marijuana). Aujourd'hui, la plupart des employeurs mettent le nom des postulants dans un moteur de recherche, c'était donc problématique. Au final, on a quand même réussi à retirer cette information de Google et à ce que Twitter élimine le compte. Mais ça n'a pas été simple, et ces démarches ne sont pas à la portée de tout le monde, il faut connaître les outils.

**L'ancien directeur d'OPEO SA – l'entreprise de ramassage de déchets au Mont-sur-Lausanne – a été remercié par le conseil d'administration de l'entreprise après avoir promis 1000 francs à ses collaborateurs non vaccinés. Sa prise de position a failli faire perdre des clients à OPEO, et respectivement mis en danger des emplois.**

Par rapport à la pandémie, il s'avère difficile de rester neutre, surtout dans un contexte aussi complexe. Accepter les mesures sanitaires va dans le sens d'un bien collectif. C'est mon opinion, même si d'aucuns ne la partagent pas. Dans le cas d'une attribution de mandat, on peut redouter un jugement arbitraire. On voit effectivement ce qui est arrivé dans l'exemple que vous citez.

**En France, certains cas ont eu un retentissement médiatique important...**

En 2018, dans *The Voice*, une chanteuse qui s'appelle Mennel a été exclue du programme sur la base d'anciens tweets postés, politiquement peu corrects, en rapport aux attentats parisiens. Plus récemment, en 2021, un chanteur de rap, The Vivi, a pâti de propos jugés misogynes, homophobes et racistes. La production l'a aussi éjecté; comme quoi, on voit bien que ces traces-là peuvent toujours revenir.

**Comment bien faire ?**

Pour moi, la règle c'est de ne considérer aucun de ces réseaux comme une interface privée. Tout ce qu'on publie ou ce que l'on commente – pour ses amis Facebook et même sur un compte Instagram – doit être considéré comme pouvant être accessible publiquement. Il n'y a aucune garantie non seulement que ces filtres techniques d'audience fonctionnent toujours correctement, mais aussi que les gens en relation avec nous soient tous des « amis » au sens propre. Ce sont parfois juste des connaissances, et chacun de nos contacts est capable d'effectuer des captures d'écran de ce que l'on publie, ou des propos que l'on a tenus, y compris des conversations privées ou au sein de groupes WhatsApp, Telegram, ou autres. Il faut en être conscient et toujours pouvoir assumer ce qu'on a fait, tous âges confondus.

Par exemple, il faut sensibiliser les parents, qui créent des traces numériques pour leurs enfants, au fait que lesdites traces peuvent un jour se retourner contre eux. En gagnant en indépendance et discernement, le jeune ne va pas forcément être d'accord avec ce qui a été créé à son sujet. Mais alors comment rectifier Internet a posteriori ? C'est difficile, il faut donc vraiment y penser avant.

**Quel bon parti peut-on tirer du Web (et des réseaux sociaux) lorsqu'on débute dans la vie active ?**

Les outils numériques ne sont pas tout négatifs ou tout positifs. Les réseaux sociaux transportent de l'information. La diffusion devient virale lorsqu'elle est amplifiée par des actions humaines : des « like », des commentaires et des partages. Autrement, les contenus demeurent statiques, mais quelqu'un peut toujours aller rechercher une information ciblée dans la grande mémoire d'Internet... quelque chose qu'on a soi-même oublié. Une simple recherche sur Google avec son prénom et nom entre guillemets peut en dire long sur ce qui reste accessible nous concernant. Se construire une identité numérique correcte devrait représenter

une démarche sincère, impliquant ses goûts, ses hobbies, un peu comme s'il s'agissait de se présenter en un lieu donné face à des inconnus. Parler de ce qu'on a envie de faire, de ce qu'on a déjà fait, cela amène-t-il quelque chose à autrui ? Est-ce que ça motive ? Est-ce que ça représente une valeur ajoutée ? On peut ainsi commencer à se construire une identité numérique.

**Internet est un vecteur puissant de la communication des entreprises, qui veillent désormais constamment à leur réputation et à celle des employés sur la toile. LinkedIn, un allié professionnel ?**

C'est un jeu d'équilibriste. Ça peut être très valorisant parce qu'on peut communiquer ses compétences, ainsi que son savoir-être. À titre personnel, je produis des contenus ou commente des publications en essayant d'apporter une valeur ajoutée par rapport au sujet traité, l'idée étant de faire ressortir mon expertise à travers les contenus que je crée, mes publications et commentaires, plutôt que de simplement la faire reposer sur mon CV. C'est un peu comme le *content marketing* (contenu marketing) – on offre une expertise, des idées, des regards, des conseils, des contenus utiles.

En résumé, on offre des choses que l'on pourrait normalement facturer par rapport à la valeur ajoutée qu'elles représentent. La grande majorité des personnes apprécie cette démarche qui se démarque de l'effet d'annonce ou de l'auto-promotion que l'on voit trop souvent sur ces plateformes. Au niveau professionnel, si vous voulez que des personnes achètent de votre temps ou paient vos prestations, il est toujours bienvenu de commencer par leur en donner. Les réseaux sociaux – il faut bien comprendre ça – c'est un monde de nuances.

**Les réseaux sociaux ne cessent de se développer avec des plateformes et nouvelles applications.**

**Les critiques y relatives vous semblent-elles justifiées ?**

Il y a parfois des choses très positives. Les réseaux sociaux permettent de créer du lien par les idées, pour une cause à défendre, ils ont ce potentiel de rendre tangible ce qui semble parfois intangible pour certains, comme ça a été le cas concernant les agressions dont de très nombreuses femmes (majoritairement) étaient victimes par le biais du hashtag #metoo, ou encore de participer à une meilleure prise de conscience des enjeux relatifs au dérèglement climatique, à la « Action Climat 2021 » par exemple...

Pour bon nombre d'ados, les réseaux sociaux ont rendu le confinement plus supportable, surtout là où il était plus drastique que chez nous. En résumé, c'est un peu comme dans le monde physique : il faut savoir adopter les bons réflexes. En montagne, on va sans doute se renseigner sur la météo, prendre à manger et à boire, évaluer les difficultés du parcours... Si on fait tout ça, ça se passe généralement bien. C'est pareil avec les réseaux sociaux : les gestes barrière et une bonne hygiène numérique protègent efficacement des virus et réduit considérablement le risque humain !

Au bénéfice d'un MAS en Lutte contre la criminalité économique et d'un de Spécialiste en relations publiques (SAWI), Stéphane Koch est aussi membre du comité scientifique du MAS en Intelligence économique et veille stratégique de la HEG de Genève, et vice-président de la société Immuniweb SA. Depuis 1998, il s'est spécialisé dans les questions relatives à la transformation numérique (e-réputation, personal branding, anticipation et gestion de crise, sécurité de l'information, éducation aux médias et à l'information, cyberharcèlement), et intervient dans de nombreuses formations professionnelles ou en milieu scolaire, sur ces thématiques.  
Pour plus d'informations : <https://www.intelligentzia.ch/> ■

# La Feuille de l'Orme

Périodique officiel de la Commune de Morrens

*En collaboration avec SODEMO, Société de développement Morrens-Orme*

Hiver 2021 – n° 166

